

Les fêtes juives dans un contexte
messianique



Pourim

1ère partie : Une délivrance
merveilleuse



Assemblée messianique Beth Yeshoua

TABLE DES MATIÈRES

- 3 Pourim, une délivrance miraculeuse
- 5 L'histoire d'Esther, un livre rempli de la Présence cachée de Dieu, un livre de prophéties et de promesses divines, un livre qui avertit
- 9 Pessah et Pourim
- 11 Pourim : Torah ou pas Torah ? Le vêtement du salut est-il un déguisement ?
- 16 La désobéissance de Saül comme origine de Pourim
- 17 Le nom d'Esther ainsi que l'entièreté du Livre d'Esther a un sens de : « caché »
- 19 La tradition à Pourim
- 22 Une autre prophétie est annoncée pour notre époque
- 23 Julius Streicher, un des 10 fils d'Haman
- 26 La présence du NOM de l'Eternel dans le livre d'Esther
- 31 Autres parallèles : Esther et Joseph en Egypte
- 35 Esther comme image du Messie : (source talmudique)
- 37 Jugements accomplis de nos jours en rapport avec la fête de Pourim
- 41 Pourim : Temps de Jugements, fins brutales d'ennemis d'Israël

POURIM, UNE DÉLIVRANCE MIRACULEUSE

Shalom Lekoulam Hag Sameah Le Pourim !

La Paix à tous – Bonne fête de Pourim !

Pourim, qui est célébrée le 14 Adar nous est racontée dans la Meguilat Esther comme des événements historiques qui se sont déroulés sur une période de neuf ans, au cours de la période de l'exil babylonien de la terre de Israël suite à la destruction du premier Temple (environ 2500 ans).

Esther est lié au mot « nistar », ce qui signifie **caché**, et le mot Méguila est lié au mot « megaleh », qui signifie « **révéler** ». Ainsi, la Méguila d'Esther peut être traduite littéralement par « **la révélation de ce qui est caché** ».

La prophétie biblique a ceci de particulier qu'elle nous annonce des choses secrètes, des trésors qui sont cachés aux yeux des hommes, des instructions données par Dieu à ceux et celles qui veulent bien y prêter attention.

La fête de Pourim nous amène à nous poser une série de questions étonnantes ? Et ces questions, il faut bien le dire, sont posées par les rabbins eux-mêmes.

- ☆ Si Pourim est une fête de déguisement, pourquoi ne pas rester tels que nous sommes en ce jour de fête, nous qui sommes des enfants de lumière ? Qu'est-ce qui se cache derrière cette fête où chaque année à la même époque, en mémoire de ce qui s'est passé il y a plus de 2500 ans, toute la communauté juive s'habille avec des vêtements de circonstance, plusieurs femmes ou filles s'habillent en reines Esther, les garçons et les hommes en roi Assuérus ou en Mardochée ou encore dans l'un de ces personnages bibliques du livre d'Esther ?
- ☆ Pourquoi la reine Esther trouble-à-bien des égards la communauté juive et pourquoi l'étude de son personnage soulève-t-elle bien des questions difficiles à éluder ?
- ☆ Pourquoi l'auteur du livre d'Esther a-t-il fait appel aux légendes des dieux babyloniens, Ishtar et Mardouk, qu'il a en quelque sorte « cachés » ?
- ☆ Pourquoi chante-t-on les mérites d'une jeune fille juive qui abandonne son peuple pour se donner à un roi idolâtre ?
- ☆ Pourquoi honore-t-on son tuteur, son oncle, Mardochée, qui prostitue de cette manière sa pupille ?
- ☆ Pourquoi le livre d'Esther se termine-t-il par l'extermination générale des habitants de Suse par les Juifs, menés par Esther et Mardochée, et par l'évocation de l'allégresse qui s'ensuit ? Quel sens y voyons-nous ?

C'est uniquement par la FOI qu'il nous est donné de voir l'infinie grandeur de la Miséricorde de Dieu dans certains événements malheureux par lesquels le peuple juif est passé.

La Présence véritable, par l'Esprit de Dieu, dans nos cœurs du Dieu Vivant, au travers de Yeshoua le Messie, vrai Fils de Dieu,

Dieu Vivant nous éclaire sur les merveilles de la Parole de Dieu et va nous donner la JOIE et la FORCE de nous défendre et même de nous attaquer à la racine du mal.

Les mois hébraïques d'Adar nous donnent l'occasion de nous pencher sur ces ténèbres qui ont autant existé du temps de Pessah en Egypte que du temps de Pourim à Suse et qui semblent, aujourd'hui plus que jamais, refaire surface. Un avertissement nous est donné de profiter, tant qu'il fait jour de travailler car la nuit est annoncée et elle est même déjà bien avancée !

Nous avons relevé lors de la célébration de la Dédicace (Hanoukah) un étrange parallèle entre la tentative d'assassinat du Fils de Dieu par le massacre des innocents par Hérode et la même tentative bien heureusement avortée à Pourim.

Que l'Éternel, le Dieu d'Israël vous donne la force de vous munir de toutes les armes de Dieu et de l'armure parfaite du croyant messianique pour combattre le bon combat de la Foi contre l'ennemi de nos âmes, et contre notre propre chair.

Hag Sameah ! Hag Ha Pourim !

L'histoire d'Esther, un livre rempli de la Présence cachée de Dieu, un livre de prophéties et de promesses divines, un livre qui avertit

L'histoire d'Esther se passe en Babylone où le peuple juif avait été exilé et où il vivait encore en captivité. Le Roi Ahashverosh (Assuérus אֲחַשְׁוֵרוֹשׁ ou אֲחַשְׁרֵשׁ « je serai silencieux et pauvre » « le chef des gouverneurs ») en 485 à 465 avant Yeshoua HaMashiah, petit-fils de Cyrus, donnait une fête gigantesque car Il régnait encore, les juifs étaient toujours captifs et la construction du temple à Jérusalem était toujours à l'arrêt. Fier de sa femme

Vashti (*la meilleure, la bien aimée*), il souhaita la présenter à tous ses convives et l'envoya chercher mais celle-ci refusa d'obéir à son mari et ne vint pas. Fou de rage, le roi décida de prendre une autre femme parmi les femmes du royaume. Il fit réunir les plus belles jeunes-filles du royaume parmi lesquelles se trouvait Esther, Hadassah en hébreu **הדרסה** vient de **הרס** « myrte » auquel est venue ajouté la lettre « Hé » de l'Éternel. Esther obtint la faveur du roi et fût emmenée dans son harem. Mardochée, son oncle, lui dit de ne pas révéler au roi qu'elle était juive. C'est la première fois (et pas la dernière) dans le livre d'Esther qu'il est question de cacher quelque chose ou quelqu'un.

Peu de temps plus tard, le roi distingua Haman au-dessus de tous les princes de son rang et ordonna qu'on s'agenouille et se prosterne devant lui. Tout le monde s'exécutait de la sorte sauf une personne, ***Mardochée, qui ne se prosternait que devant Dieu faisant en cela ce que tous les juifs avaient reçu comme instruction de la part de Dieu depuis la nuit des temps.***

Haman furieux de ce que Mardochée ne se prosternait pas devant lui et comprenant là qu'il ne s'agissait pas seulement d'un seul homme mais de tout un peuple qui avait reçu de Dieu l'ordre de n'adorer que Dieu seul, conspira de le faire tuer. Cependant, voyant que tout le peuple agirait ainsi et inspiré par le diable, il ne voulait pas se contenter de tuer uniquement Mardochée, il entreprit alors d'éliminer le peuple juif tout entier.

L'histoire s'est répétée plus d'une fois en ce que le diable croyait arrêter ici l'accomplissement annoncé dans les Saintes Ecritures de la venue du Sauveur du monde, du Messie Promis qui devait venir au travers d'un peuple mis à part, le peuple juif.

L'histoire d'Esther n'est pas seulement l'histoire de la victoire physique du peuple juif contre la destruction physique mais elle est l'annonce prophétique de la victoire du Messie Yeshoua sur les ténèbres de la mort et sur le péché.

Depuis la nuit des temps, le diable voulait empêcher la venue du Sauveur il y a deux mille ans et le salut de l'humanité. Après la

venue du Messie, le diable voulait et veut encore aujourd'hui empêcher le « retour » du Messie dans sa terre, ce qui aurait eu pour conséquence son enfermement pendant mille ans dans l'abîme. La deuxième venue du Messie ne se faisant que pour les juifs, le diable veut à tout prix et par tous les moyens, empêcher ce peuple de s'installer dans son pays, sur sa terre, d'y vivre dans l'accomplissement des promesses de Dieu puis d'adorer Yeshoua comme Roi des rois en disant : « *Baruh Haba Be Shem Adonai* ».

Pour mettre son plan à exécution Haman allait décider d'une date en tirant alors le « Pour » c'est-à-dire le sort d'où sera tiré le nom de cette fête Pourim. Haman dit au roi : « ***Il y a un peuple à part. Ils sont partout, dispersés parmi tous les peuples, dans toutes les provinces de ton royaume ; leurs lois les distinguent de tout peuple, et ils n'agissent pas selon les lois du roi : il n'est pas dans ton intérêt de les laisser en repos. Si cela te semble bon, ô roi, signe leur perte, et je ferai peser dix mille talents d'argent par les fonctionnaires du royaume, pour les verser dans les coffres du roi*** » (Esther 3 : 8-9). Le roi donna les pleins pouvoirs à Haman pour mettre son plan de destruction à exécution.

« Cela fut écrit au nom du roi Assuérus et scellé avec le cachet du roi.

Les lettres furent envoyées par l'intermédiaire des courriers à toutes les provinces du roi : on devait détruire, tuer et faire disparaître tous les Juifs, du jeune homme au vieillard, avec leurs femmes et toutes leurs familles, en un seul jour, le treize du douzième mois — le mois d'Adar. On pouvait les piller pour en prendre du butin »

(Esther 3 : 12-13).

Cet ordre odieux n'est pas sans rappeler d'autres personnages immondes comme Ahmadinedjad, Hitler ou les responsables religieux de l'islam qui ont décidé la destruction d'Israël !

Mardochée apprit cela et en fût horrifié. On allait massacrer son peuple ! Il devait empêcher ça. Il fallait qu'il parle à sa nièce Esther qui se trouvait à la cour du roi. Il y parvint, mit Esther au courant et la força d'aller parler au roi afin que cela ne se fasse pas. Cependant, il y avait une loi qui disait que tout homme ou femme qui osait se présenter devant le roi sans avoir préalablement été invité par le roi, serait mis à mort. Esther eut peur et refusa.

Mais voici ce que Mardochée lui fit dire :

« Ne t'imagines pas que tu échapperas seule d'entre tous les Juifs parce que tu fais partie de la maison du roi. Si tu ne dis rien en cette occasion, le soulagement et la libération des Juifs surgiront d'un autre côté, alors que, toi et ta famille, vous disparaîtrez. D'ailleurs, qui sait si ce n'est pas pour une occasion comme celle-ci que tu es parvenue à la royauté ? » (Esther 4 : 13-14)

Esther comprit qu'elle était l'unique personne qui pouvait sauver son peuple de ce massacre et bien que très jeune, elle trouva le courage nécessaire pour affronter la situation et demanda un jeûne de trois jours à tous les juifs du royaume. Elle dit : **« Va rassembler tous les Juifs qui se trouvent à Suse. Jeûnez pour moi, sans manger ni boire, ni la nuit ni le jour, pendant trois jours. Moi aussi je jeûnerai de même avec mes servantes. Sur quoi j'irai chez le roi, malgré la loi. Si je dois disparaître, je disparaîtrai ! » (Esther 4 : 16).**

Les trois jours passés, elle se revêtit des vêtements royaux et se présenta dans la cour du roi. Dès que celui-ci la vit, elle eut grâce à ses yeux et il lui dit qu'elle pouvait demander ce qu'elle voulait, cela lui serait accordé. Elle demanda d'organiser un banquet auquel elle convia Haman.

Ne pouvant dormir, le roi se fit lire les annales du royaume, où on lui rappela comment Mardochée avait déjoué la conspiration contre lui, et qu'il n'avait été fait aucune récompense à cet homme. Au matin, il demanda à son conseiller Haman quel

traitement il se devait de réserver à un homme qu'il souhaitait honorer. Haman donna son avis en croyant que le roi pensait à lui : une parade en ville sur le cheval du roi. Assuérus lui ordonna alors de faire ce qu'il avait dit pour Mardochée.

Finalement, grâce au jeûne et à la prière de tout le peuple, le Roi Assuérus, lié au départ par sa parole et par l'édit qu'il avait lui-même signé pour l'élimination de tous les juifs, était désireux de réparer le tort qu'il avait fait et permet au peuple juif de se défendre contre ses ennemis. Haman et ses dix fils sont pendus en place publique et le respect grandissait de la part de la population envers les juifs.

Pessah et Pourim

Pessah est la première fête de l'Éternel de Lévitique 23, première fête de l'année biblique où le salut est annoncé

Pourim est un événement où Dieu se cache et c'est la dernière fête de l'année biblique avant Pessah

« Le temps de la Torah est celui de la révélation ; le temps de Pourim, temps du judaïsme, est celui de l'occultation. Toutes les fêtes d'Israël sont des fêtes de la manifestation divine éclatante, sauf celle de Pourim, fête de l'exil par excellence d'un nouveau temps historique marqué par l'absence. YHWH se cache désormais ; il existe mais on ne le voit plus, on ne l'entend plus » (A. Abécassis, la pensée juive t.3, p. 321).

Armand Abécassis, né le 4 avril 1933 au Maroc, est un écrivain français, professeur de philosophie générale et comparée.

Ses écrits et ses enseignements cherchent à promouvoir le dialogue entre le judaïsme et le christianisme.

C'est vraiment un prophète qui parle en lui : Armand Abécassis parle sans le savoir d'un « **nouveau temps historique** » de la venue du Fils de Dieu qui sera caché aux yeux des juifs.

Armand Abécassis parle de manière non voilée en disant que le judaïsme est un temps d'occultation. Et ce n'est pas du tout un hasard que Pourim vient avant Pessah.

Avec Pessah, Pourim rappelle à nos ennemis que nous avons été rachetés et délivrés de l'esclavage du péché et de la mort et que ni les ténèbres du péché, ni celles des traditions mortes ne peuvent plus nous retenir ni nous assujettir car nous sommes devenus un peuple invincible par la Foi en Yeshoua le Messie.

Cette invincibilité n'est pas de l'orgueil humain mais simplement l'obéissance à Dieu : elle est bien réelle dans le Nom Puissant de Yeshoua !

« Ton Dieu ordonne que tu sois puissant » (Psaumes 68:28)

Pessah, c'est la conscience d'un peuple qui reçoit le **salut**, la délivrance spirituelle et le pardon des péchés – la dimension spirituelle de notre nouvelle naissance.

Pourim nous encourage à résister au diable afin qu'il fuie loin de nous, à nous défendre en prenant toutes les armes de Dieu afin de pouvoir tenir ferme contre toutes les ruses du diable et ainsi sauver nos vies. **« Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, afin de pouvoir tenir ferme contre les ruses du diable » (Ephésiens 6:11)**

Pourim nous rappelle que le sens profond de cette fête réside dans la transformation du Mal en Bien, en ce que la situation des Juifs s'est transformée en l'espace de quelques jours, d'une précarité la plus terrifiante à une victoire la plus totale.

Curieusement, avec le roi Assuérus, ce changement s'opère de façon claire et précise. Alors que le roi, influencé par son propre orgueil, par ses propres traditions et lois et aussi finalement par Haman, accepte d'abord de participer à la destruction des Juifs et de l'identité juive au début de l'histoire.

A l'image de son père Cyrus qui était une représentation du serviteur de l'Éternel, ce roi en arrive à être celui qui sauve le peuple et qui met tout son pouvoir en action afin d'y parvenir.

Par contre, avec Haman, ce changement ne s'opère pas. En refusant de changer, c'est lui-même qui disparaît et non pas le peuple juif. C'est à ce niveau que nous pouvons comprendre l'importance du rôle des vêtements et des déguisements dans la fête de Pourim.

Pourim : Torah ou pas Torah ? Le vêtement du salut : déguisement de Pourim

Il est parfois bon de réfléchir sur notre condition de pécheurs, de serviteurs inutiles, des gens qui sont tombés mais que Dieu a relevés. L'histoire d'Esther est l'occasion de se pencher sur notre incapacité de faire le bien et sur l'action qu'a entreprise l'Éternel, de nous revêtir d'un vêtement de fin lin.

Matthieu 22 :1-14:

Yeshoua, prenant la parole, leur parla de nouveau en parabole, et il dit: Le royaume des cieux est semblable à un roi qui fit des noces pour son fils. Il envoya ses serviteurs appeler ceux qui étaient invités aux noces; mais ils ne voulurent pas venir. Il envoya encore d'autres serviteurs, en disant: dites aux conviés: voici, j'ai préparé mon festin; mes bœufs et mes bêtes grasses sont tués, tout est prêt, venez aux noces. Mais, sans s'inquiéter de l'invitation, ils s'en allèrent, celui-ci à son champ, celui-là à son trafic; et les autres se saisirent des serviteurs, les outragèrent et les tuèrent. Le roi fut irrité; il envoya ses troupes, fit périr ces meurtriers, et brûla leur ville. Alors il dit à ses serviteurs: les noces sont prêtes; mais les conviés n'en étaient pas dignes. Allez donc dans les carrefours, et appelez aux noces tous ceux que vous trouverez. Ces serviteurs allèrent dans les chemins, rassemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent,

méchants et bons, et la salle des noces fut pleine de convives. Le roi entra pour voir ceux qui étaient à table, et il aperçut là un homme qui n'avait pas revêtu un habit de noces. Il lui dit: mon ami, comment es-tu entré ici sans avoir un habit de noces? Cet homme eut la bouche fermée. Alors le roi dit aux serviteurs: liez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. »

Pourim est l'occasion comme chaque année de s'habiller avec l'un ou l'autre costume. Lors de ces moments festifs, dans toutes les communautés juives, on s'habille en prenant la forme de personnages bibliques comme Esther, Mardochée, Assuérus, Haman, etc.

L'habit comme identité

Pourquoi se grimer de la sorte alors qu'en tant que croyant né de nouveau, nous désirons non pas « paraître » mais « être ». On se souvient de certaines dénominations comme par exemple, l'Armée du Salut, qui font de l'habit, une profession. Cet habit sert alors de « porte d'entrée » : devant un costume de l'ADS un certain public défavorisé va s'ouvrir alors que devant un pasteur ou des chrétiens « normaux », il fuira.

Dans les communautés juives, il n'est pas permis pour les hommes de parler de Dieu ou de prier la tête non couverte d'une kippa ou les épaules nues de talit.

L'habit, le vêtement ou le déguisement représentent dans tous les cas, **l'identité** de la personne.

L'habit comme apparence : un prétexte

La période de Pourim est l'occasion pour nombre de gens de débattre par manque de sagesse et d'amour en accusant de « non

biblique » cette fête prophétique dans laquelle l'Éternel a montré pourquoi et comment Il se cachait.

Il est vrai que la Bible en parle :

1 Samuel 16 : 6-8 « 6 Lorsqu'ils entrèrent, il se dit, en voyant Eliab: Certainement, l'oint de l'Éternel est ici devant lui. 7 Et l'Éternel dit à Samuel: Ne prends point garde à son apparence et à la hauteur de sa taille, car je l'ai rejeté. L'Éternel ne considère pas ce que l'homme considère; l'homme regarde à ce qui frappe les yeux, mais l'Éternel regarde au cœur. 8 Isai appela Abinadab, et le fit passer devant Samuel; et Samuel dit: L'Éternel n'a pas non plus choisi celui-ci. »

2 Timothée 3 : 4-6 « 4 traîtres, emportés, enflés d'orgueil, aimant le plaisir plus que Dieu, 5 ayant l'apparence de la piété, mais reniant ce qui en fait la force. Eloigne-toi de ces hommes-là. 6 Il en est parmi eux qui s'introduisent dans les maisons, et qui captivent des femmes d'un esprit faible et borné, chargées de péchés, agitées par des passions de toute espèce »

Jean 7 : 24 « Ne jugez pas selon l'apparence, mais jugez selon la justice. »

Dans ces 3 cas, l'apparence agit comme un catalyseur de l'orgueil humain.

Le déguisement à Pourim

Le déguisement à Pourim a une toute autre fonction. Ce déguisement est là pour que l'on se souvienne pourquoi la Reine Esther devait cacher sa véritable identité aux yeux du Roi Assuérus.

De la même façon, on se souvient que le Messie d'Israël, Yeshoua avait caché son identité de Fils de Dieu, Rédempteur de son peuple.

À Pourim en se déguisant, on confesse non seulement notre incapacité de nous sauver nous-même de l'extermination mais aussi celle d'être bon, d'être nous-même et d'être dans la volonté de Dieu.

La théorie juridique de l'apparence : un mandat

Il existe une théorie juridique qui s'intitule **la théorie de l'apparence** qui est une théorie juridique adoptée par la jurisprudence tant en France qu'en Belgique et qui permet de produire des effets de droit à une situation contraire à la réalité. Appliquée principalement en matière de mandat, l'apparence vise à assurer la sécurité des transactions et la protection des tiers de bonne foi, trompés par une apparence.

Cela nous montre que quelqu'un, à un moment donné peut recevoir un « mandat » c'est-à-dire une autorité juridique pour agir de la part de quelqu'un dans certains cas.

Yeshoua a reçu un mandat de la part de son père pour nous sauver. Il est Dieu.

Dans l'autre sens, Yeshoua en tant qu'avocat, a reçu de notre part, un mandat pour nous représenter et nous défendre devant Dieu. Devant l'accusation de péché, Il prend notre place, Il « est » nous. En quelque sorte il a mis un « habit ». Sur la croix, pour nous permettre d'endosser un habit de fin lin représentant notre justice devant Dieu, il a dû endosser un autre habit, un habit qui n'est pas le sien, l'habit du péché : sur la croix nous étions cloués pour payer le châtement que méritaient nos exactions.

Ce n'est pas inutile de rappeler qu'au tribunal, les avocats et les magistrats portent des vêtements de cérémonie en signe de « représentation ». Cet habillement différencié a aussi pour fonction à la fois de les distinguer des justiciables que de manifester ostensiblement l'autorité de leur charge.

L'habit pour découvrir l'autre

Lorsqu'on rencontre pour la première fois quelqu'un, les apparences comptent beaucoup parce qu'elles constituent la **première source d'information** dont nous disposons sur une personne, en particulier si nous ne la connaissons pas !

Le refus du nouveau vêtement

Lorsque Dieu vient nous sauver, il vient nous habiller d'un nouveau vêtement « le vêtement du salut », le « vêtement de fin lin » qui n'est pas le nôtre, cet élément **extérieur** qui est l'habit qui va caractériser notre salut, qui va commencer par refléter notre nouvelle personnalité et notre façon d'être et de penser.

La bible parle du fin lin, du vêtement de la justice. Ce vêtement représente le salut et la pureté que Dieu nous a accordés gratuitement par le sang de son Fils, son Bien Aimé.

De manière imagée, nous qui étions nus, nous avons été habillés du salut comme d'un vêtement.

Nous ne sommes plus nus mais nous sommes « vêtus » : le vêtement est alors comme un déguisement qui ne reflète pas notre état intérieur personnel mais bien l'état que Dieu veut voir en nous au travers du miroir de son Fils ! Il s'agit donc bien d'un véritable déguisement !

2 Corinthiens 5 :2-4

« 2 Aussi nous gémissons dans cette tente, désirant revêtir notre domicile céleste, 3 si du moins nous sommes trouvés vêtus et non pas nus. 4 Car tandis que nous sommes dans cette tente, nous gémissons, accablés, parce que nous voulons, non pas nous dépouiller, mais nous revêtir, afin que ce qui est mortel soit englouti par la vie ».

Toujours de manière imagée, si nous refusons de nous « déguiser » avec un vêtement qui « couvre » notre état de pécheur, nous serons comme cet homme qui avait réussi à rentrer dans la salle des noces de l'Agneau sans le vêtement qui avait été recommandé par le Maître de Cérémonie.

A Pourim la tradition fait qu'on se déguise, montrant par là que le mal est transformé en bien. Ce déguisement est éminemment prophétique et typologique.

Tout comme on peut ne pas aimer porter quelque chose qui n'est pas de nous, on peut refuser par orgueil le vêtement du salut offert gratuitement par Dieu.

La désobéissance de Saül comme origine de Pourim

(1 Samuel 15:20-23)

« 20 Saül répondit à Samuel: J'ai bien écouté la voix de l'Eternel, et j'ai suivi le chemin par lequel m'envoyait l'Eternel. J'ai amené Agag, roi d'Amalek, et j'ai dévoué par interdit les Amalécites;

21 mais le peuple a pris sur le butin des brebis et des boeufs, comme prémices de ce qui devait être dévoué, afin de les sacrifier à l'Eternel, ton Dieu, à Guilgal.

22 Samuel dit: L'Eternel trouve-t-il du plaisir dans les holocaustes et les sacrifices, comme dans l'obéissance à la voix de l'Eternel? Voici, l'obéissance vaut mieux que les sacrifices, et l'observation de sa parole vaut mieux que la graisse des béliers.

23 Car la désobéissance est aussi coupable que la divination, et la résistance ne l'est pas moins que l'idolâtrie et les théraphim. Puisque tu as rejeté la parole de l'Eternel, il te rejette aussi comme roi. »

Haman המן « le magnifique »

- **Haman** vient de la descendance **d'Amalech** et D.ieu avait donné l'ordre à Saül d'exterminer tous les Amaléchites, et de n'épargner personne.
- **Saül** a désobéi à D.ieu, et il a épargné Amalek.
- Ce péché a engendré Pharaon, Haman, Néron, Hitler, Ahmadinedjad, etc. tous ceux qui veulent exterminer le peuple Juif.

Le nom d'Esther ainsi que l'entièreté du livre d'Esther a un sens de : « caché »

« Esther » אסתר

- Esther est un nom d'origine persane et signifie « étoile » probablement car la forme de la fleur de myrte est en « étoile ».
- Son nom hébreu **Hadassah bat Avihail** fille de Abichaïl hodh de la tribu de Benjamin veut dire « **myrte** ». **Hadas** le **myrte** a été complété d'une lettre le « Hé » donnant **Hadassah**, annonçant la Présence de Dieu.
- Esther est littéralement « la cachée ». Non seulement elle cache au roi le peuple dont elle est originaire, mais elle lui cache aussi son vrai nom, Hadassah (myrte). Et sous ce nom, on découvre un tout autre personnage.

« Seter » סתר racine de Esther

- Cette racine primaire signifie : « **dissimuler, cacher, être caché, se cacher, perdre de vue, en secret, mettre, dérober (aux regards), à couvert, protéger, ignorer, abri, détourner (le regard), disparaître, être épargné** ».

Le Seigneur est un asile

- Lorsqu'on veut se cacher sous la protection de Dieu, le **Psaume 32:7** dit « **Tu es un asile seter סתר pour moi, tu me garantis de la détresse** ».

Dieu dérobe sa face

- Dans Deutéronome 31 : 18 Dieu déclare dérober sa Face « ***Et moi, je persisterai à dérober ma face en ce jour.*** »
- **Ve'anochi haster astir panay bayom**
- ואנכי הסתר אסתיר פני ביום

Une lettre en plus dans le nom d'Esther

- La signature de Dieu : la lettre hébraïque qui « domine » le nom d'Esther est **Alef** qui est le symbole de Dieu, le « puissant », « l'Époux », « le bœuf » du sacrifice, etc.
- Le nom « caché, dérobé... » סתר **seter** devient alors אסתר **Ester**.

Dieu se cache en s'enveloppant des nuées

Lorsque Dieu veut s'envelopper des nuées, Job utilise ce même mot « **Les nuées « l'enveloppent » seter סתר, et il ne voit rien; Il ne parcourt que la voûte des cieux.** » (Job 22:14)

Hadassah bat Avihail fille de Abichail הדסה de la tribu de Benjamin veut dire « **myrte** »

Le myrte

- Le myrte fait partie des "quatre espèces" de végétaux que les juifs utilisent pour constituer le "Loulav", pendant la fête de Souccot.
- Le Loulav est constitué d'une branche de palmier, d'un cédrat, de branches de myrte et de branches de saule.
- Les branches sont liées ensemble (myrte et saule autour de la branche de palmier) par des feuilles de palmier et le cédrat est pris dans la main.
- Le Loulav est secoué chaque jour de la fête dans les quatre directions de la boussole, vers le haut et vers le bas.



Trois feuilles symboliques

- Dans la tradition juive, ces trois feuilles représentent les trois patriarches Abraham (à droite), Isaac (à gauche) et Jacob (le bourgeon au centre) qui proviennent chacun d'une même source, Dieu (le point sur la branche d'où partent les trois feuilles).
- La signification de cette parabole est qu'une seule source, Dieu, a donné naissance à trois hommes qui incarnent des notions radicalement différentes. Abraham incarne la bonté, Isaac la rigueur et Jacob est l'harmonie entre les deux, ce qui est magnifiquement représenté par le bourgeon.
- Elie MUNK, *La voix de la Thora*, III, Lévitique, p. 229

Le myrte commun dans la tradition

- Dans le loulav, le myrte est parfumé, mais privé de fruits comestibles est le symbole des personnes dotées de savoir (parfum), mais se désintéressant des bonnes actions (fruits).
- Une autre caractéristique du myrte est la façon dont poussent ses feuilles : d'un même point peuvent sortir trois feuilles (comme on peut le voir sur la photo ci-dessus : « Myrte commun »).
- Le myrte, dans la tradition fait son travail de sape dans le camp de l'adversaire afin que les ennemis d'Israël apprennent qu'il ne fait pas bon de s'en prendre à l'armée du Dieu Vivant, le peuple de Dieu

La tradition à Pourim

- Lecture de la *Meguilá* obligatoire pour les femmes car c'est par une femme que le miracle est arrivé
- La lecture doit se faire non seulement la journée du 14 (ou du 15) *adar* mais aussi la veille de celui-ci
- Le jour de *Pourim* doit être joyeux et les manifestations de tristesse sont proscrites
- On « se parfume » c'est-à-dire qu'on s'enivre jusqu'à ne plus pouvoir distinguer entre « maudit soit Haman » et « béni soit Mardochée »
- On envoie des cadeaux (*mishloa'h manoth*) à ses amis

Un déguisement prophétique reconnu par le rabbinat

- A Pourim, le peuple juif se déguise pour célébrer le « *Esther Panim* » c'est-à-dire les faces cachées d'Esther
- La fête célèbre symboliquement une des Faces de Dieu qui a été cachée au peuple juif : Yeshoua le Fils de Dieu
- Même si Dieu ne se déguise jamais et qu'Il reste Qui Il est, Dieu se cache et se laisse découvrir par celui qui le cherche : c'est dans ce sens là qu'il faut saisir les subtilités de la tradition prophétique : le déguisement à Pourim nous rappelle alors la présence cachée de l'Éternel dans le livre d'Esther, la Présence caché du FILS de DIEU.
- Dans la Guémarah est posée une question « où trouve-t-on une allusion d'Esther dans la Torah ? » Car il est dit « Je vais cacher (Aster asti) ma Face en ce jour ». Ces mots qui cachent le « Anohi » sont des homonymes d'Esther et la tradition juive parle de « voilement » du peuple. La « Face de Dieu est doublement cachée : le peuple juif dans son ensemble se rendit compte que l'existence voilée de Dieu et aussi du fait qu'il y avait un « Amalek » intérieur dans chaque juif.

Deutéronome 23:19 « Tu effaceras le souvenir d'Amalek »

- Une coutume dérive d'une interprétation midrashique du verset Deutéronome 23:19 « **Tu effaceras le souvenir d'Amalek** »
- Elle se répand au 13ème siècle depuis la vallée du Rhin à de nombreuses communautés et consiste à **couvrir bruyamment toute mention du nom de Haman** lors de la lecture de la *Meguilá*, au moyen de **crécelles**, en **tapant des pieds**, en **sifflant**, etc.

Festin de Pourim

- Il est de coutume de célébrer *Pourim* par un festin joyeux (hébreu : משתה ושמחה **Mishte vesimha**) la veille et le jour du 14 *adar*

- On mange des pâtisseries triangulaires fourrées (traditionnellement, au pavot ou à la marmelade) dont il existe plusieurs variantes à travers le monde juif : *Hamantashen* (yiddish : « Poches de Haman ») chez les ashkénazes, *fazuelos* chez les séfarades, *orrechi d'Aman* en Italie, Osnéi Haman, oreilles d'Haman etc.
- Il existe également, parmi les Juifs originaires d'Europe de l'Est, un aliment apparenté mais différent, servi dans la soupe, farci de viande, foie ou poulet, appelé *Kreplach* et consommé toute l'année mais plus encore à *Pourim*.

Les oreilles d'Haman

Ces gâteaux, le pavot, leur forme triangulaire sont apparemment originaires des communautés ashkénazes et notamment d'Allemagne. Le jour de Pourim, les Juifs voulaient en croquant ces gâteaux en forme de papillotes, dire qu'Aman, l'ennemi du peuple juif était vaincu.

La bénédiction « Al Hanissim »

« nous te remercions »

« Nous te sommes aussi reconnaissants pour les miracles, la rédemption, les haut-faits, les actes salvateurs, les merveilles, les consolations et les batailles que Tu as faits pour nos pères en ces jours [et] en ce temps, au temps de Mardochée et Esther dans Suse la capitale, lorsque Haman le mauvais s'est élevé contre eux, qu'il a demandé de détruire, tuer et perdre tous les Juifs, jeunes, vieux, femmes et enfants en un jour, le treizième jour du douzième mois qui est le mois d'adar, et de piller leurs biens. Toi, dans Ta grande miséricorde, Tu as anéanti son conseil, corrompu ses pensées et Tu lui as renvoyé son salaire à la tête. On l'a pendu avec ses fils à l'arbre ».

Une autre prophétie est annoncée pour notre époque

Dans l'histoire de Pourim, Dieu révèle prophétiquement ce qui se passera lors du procès de Nuremberg en 1946. Nous trouvons en effet une demande de la part de la reine Esther au roi, une demande pour le moins surprenante : Après que, « **Le roi dit à la reine Esther : Les Juifs ont tué et fait périr dans Suse, la capitale, cinq cents hommes et les dix fils d'Haman. » Elle lui demande : « Si le roi le trouve bon, qu'il soit permis aux Juifs qui sont à Suse d'agir encore demain selon le décret d'aujourd'hui, et que l'on pendre au bois les dix fils d'Haman. » (Esther 9:12).**

Pendre les dix fils d'Haman alors qu'ils avaient déjà été tués le jour même, voilà pour le moins une prière bien étrange.

La Parole de Dieu nous apprend, prophétiquement que chaque fois que l'on parlait du roi s'il était précisé « le roi Assuérus » il s'agissait bien de l'homme, mais que lorsque le mot « roi » seul est écrit, cela fait référence à Dieu.

Or la demande d'Esther est faite au roi sans le nom d'Assuérus. Cette demande est par conséquent adressée à Dieu lui-même. Et le demain en question, n'est pas le lendemain, mais un jour dans un temps futur : l'année 1946 où dix nazis seront exceptionnellement pendus au bois contrairement à la peine de mort habituelle en temps de guerre par fusillade.

LES LETTRES ET LA MEGUILAT ESTHER

Dans la Méguilat Esther, on trouve 3 petites lettres **ז ש ת** et 3 grandes lettres **ת י נ** . Les 3 petites lettres sont présentes dans les noms des 10 fils d'Haman mentionnés au moment de leur pendaison. Ces lettres se trouvent en 6ème, 37ème et 52ème position dans cette énumération, leur somme donne une guématria de 95 égale à celle du nom **מנה**. Ces 3 lettres ensemble

ont une guématria de 707 correspondant à l'année 5707, en prenant compte du Grand I (g' 6) qui est présent dans cette énumération et qui représente le 6ème millénaire. Ceci est une indication sur ce qui est arrivé à Nuremberg, le 16 octobre 1946 (année 5707).

En effet, ce jour était celui de Hochana Rabba (jour où Dieu appose son sceau pour la vie ou la mort de tout homme dans le monde), et en ce jour ont été pendus les 10 fils d'Hitler qui ont œuvré pour la solution finale et l'annihilation de 6 millions de Juifs.

La Shoah est toujours liée à l'histoire de Pourim en souvenir d'Amalek dans toutes les générations.

Au moment d'être pendu, l'un des condamnés s'écria : « Fête de Pourim 1946 ». De plus celui qui procéda à l'exécution s'appelait le sergent Woods (qui veut dire arbre en anglais)

A remarquer : bien que les 10 fils d'Haman aient été pendus au chap 9 vers 7 à 10, il est écrit plus loin au verset 13 Ester répondit au Roi : « Si tel le bon plaisir du Roi, qu'il soit permis aux Juifs de Chouchan de faire demain encore ce qu'ils ont fait aujourd'hui et que les 10 fils d'Haman soient pendus à la potence (à l'arbre) ». Ceci fait allusion à ce qui s'est passé à Nuremberg.

JULIUS STREICHER, UN DES 10 FILS D'HAMAN

Julius Streicher entra à 2 h 11.

[Rédacteur en chef du célèbre magazine Der Stürmer, Streicher s'était trouvé en désaccord avec Adolf Eichmann qui lui demandait, encore en mai 1938, d'abandonner ses diatribes antijuives au profit de son soutien à la collaboration d'Eichmann avec la Haganah sioniste pour l'entraînement des juifs allemands à des activités agricoles et militaires en Palestine.

« Eichmann échoua. » (H.W. Koch, Aspects of the Third Reich, St Martin's Press, New York, 1985, p. 377.)]

Tilles raconte que Streicher portait un costume râpé et une chemise bleue usée et boutonnée jusqu'au cou sans cravate. Il s'arrêta un moment, regarda les potences, puis parcourut la salle d'un œil furieux et arrêta son regard sur les officiers alliés.

Devant la commission quadripartite, il dégagea son bras droit des mains de son garde, le leva pour le salut familial des fascistes et cria : « Heil Hitler ! ».

A ce moment, Tilles regarda le bourreau Woods et vit sa mâchoire se serrer et ses yeux s'enflammer d'une haine ardente ;

il sut que Woods traiterait Streicher d'une manière différente

des autres nazis. Streicher, maintenant sur la potence, s'écria :

« A présent, je m'en remets à Dieu ! » Après qu'on lui eut attaché les mains et les pieds, il s'exclama :

« C'est la fête de Pourim 1946 ! »

Ainsi cet érudit, ce pourfendeur de juifs rappelait – il le livre d'Esther et l'exécution d'Aman et de ses fils par es juifs dans la Perse du Ve siècle avant J.-C. où, en tout, quelque 75000 ennemis des juifs furent massacrés en une journée.

Quand, près de la potence, l'officier américain demanda à Streicher s'il voulait dire un dernier mot, celui-ci cria : « Un jour ce sont les bolchévics qui vous penderont ! »

Le sergent Woods s'arrêta un instant et dévisagea le nazi, l'homme cultivé directeur de publication. Il fallait que cette pendaison fût différente. Tilles le vit placer le nœud de la corde à

un pouce [2,5 cm] ou plus de l'emplacement habituel qui garantissait la cassure du cou et, avec elle, une mort instantanée.

Lorsque la trappe s'ouvrit, il fut évident pour tous, écrit Tilles, que le halètement et les gargouillements de Streicher prouvaient qu'il se mourait lentement par étouffement. Tous les observateurs parurent conscients de cette entorse à la procédure normale, mais personne ne dit mot.

La trappe avait été ouverte à 2 h 14. C'est quatorze minutes plus tard, à 2 h 28, que l'on prononça la mort de Streicher.

Cette pendaison est aussi connue que celle des autres condamnés, mais l'aspect particulier de cette macabre torture ne

l'est pas. Nous savons gré à Stan Tilles de nous avoir rapporté, après bien des années, ce témoignage oculaire. Il fournit à la recherche historique un aperçu de ce que peut l'homme quand la haine l'inspire. La haine de Streicher pour les juifs trouvait son expression écrite dans sa revue. La haine des juifs pour les Gentils se trouve gravée dans l'ensemble, antique et vénérable, des volumes du Talmud. Quant à la vengeance personnelle de Woods, elle était, en partie, fondée sur une éducation qui ne lui

permettait guère de comprendre le sens de la guerre que l'Allemagne avait menée contre le bolchevisme.

Si Julius Streicher avait, par exemple, eu à pendre le général Nikitchenko, peut-être l'aurait-il traité comme Woods l'avait lui-même traité car, sur le chapitre des horreurs du bolchevisme, il en savait long.

Julius Streicher (1885-1946) avait fondé, en 1923, *Der Stürmer*, un périodique antijuif. Il dirigea un « Comité central contre la propagande juive », ses « récits d'atrocités » et son « incitation au boycottage ». Il fut Gauleiter de Franconie, poste dont il fut démis en mars 1940 et, en disgrâce, n'exerça dès lors plus aucune activité politique. Pendant la guerre, il cultiva ses terres et ne put obtenir d'être envoyé au front. En mai 1945, il fut fait prisonnier par les Américains et condamné à mort par les juges de

Nuremberg non pour ce qu'il avait fait (aucune action précise ne pouvait lui être imputée) mais pour ce qu'il avait pensé et écrit.

En 1946, Pourim a été fêté le 15 février. J. Streicher a sans doute voulu dire que les juifs pouvaient désormais célébrer deux Pourim, celui du 5^{ième} siècle avec Jésus Christ et celui du 20^{ème} siècle après JC.

(LE SERGENT JOHN WOODS, BOURREAU DE NUREMBERG par Robert H. Countess)

La présence du Nom de l'Éternel dans le livre d'Esther

Cette curieuse anecdote révélée est confirmée par la langue hébraïque. Dans notre journal numéro 4 du mois de décembre 2006 de « ***Malah Habrit Meshiha Leam Israël*** » (Messager de l'Alliance Messianique au peuple d'Israël) Jean Claude Boizieu révélait **UN CODE SECRET DANS LE LIVRE D'ESTHER**

Nous connaissons tous le livre d'Esther qui a, au cours des siècles fait couler beaucoup d'encre surtout par cette affirmation selon laquelle l'absence du Nom de Dieu dans ce livre aurait pu confirmer qu'il n'était pas un livre inspiré mais plutôt un livre historique ou apocryphe.

Dans le livre d'Esther, à la lecture de l'hébreu, on s'aperçoit que Dieu a volontairement caché son Nom pour deux raisons au moins, que l'on sache si l'on est de son côté ou pas, si l'on est approuvé ou désapprouvé.

Dans le premier passage **d'Esther 1:20**, c'est Le roi qui parle, il ne croit pas en Dieu et donc Le nom de Dieu est à l'envers, dans le sens de la flèche de gauche à droite dans le sens contraire de l'écriture hébraïque qui est de droite à gauche.

Esther 1 : 20	<p>וְנִשְׁמַע פִּתְגָם הַמֶּלֶךְ אֲשֶׁר-יַעֲשֶׂה</p>
<p>→</p>	<p>yi-'asè ashèr hammèlèkh fitgam Vénishmé' בְּכָל-מַלְכוּתוֹ כִּי רַבָּה rabba ki malkhoutho - Békhhal הִיא וְכָל-הַנָּשִׁים יִתְּנוּ Yitnou Hannashim - Vékhhal Hi יָקָר לְבַעֲלֵיהֶן לְמַגְדֹּל וְעַד-קָטָן : qatan' - vé-'ad lémigadol léva-'aléihèn' yéqar</p>
	<p>L'édit du roi sera connu dans tout son royaume, quelque grand qu'il soit, et toutes les femmes rendront honneur à leur mari, depuis le plus grand jusqu'au plus petit.</p>

Dans le deuxième passage **d'Esther 5:4** : c'est la reine Esther elle-même qui parle, elle une croyante en l'Éternel, Le nom de D.ieu est à l'endroit, dans le sens de la flèche de droite à gauche.

Esther 5 : 4	<p>וַתֹּאמֶר אֶסְתֵּר אִם-עַל-הַמֶּלֶךְ טוֹב</p>
<p>←</p>	<p>tov hammèlèkh 'al - im Esther Vato-mèr יָבוֹא הַמֶּלֶךְ וְהַמֶּן הַיּוֹם Hayom Véhatan' Hammèlèkh Yavo אֶל-הַמִּשְׁתֶּה אֲשֶׁר-עָשִׂיתִי לוֹ : lo 'asiti - ashèr hammishtè - èl</p>
	<p>Esther répondit : Si le roi le trouve bon, que le roi vienne aujourd'hui avec Haman au festin que je lui ai préparé.</p>

Dans le troisième passage **d'Esther 5:13**, il s'agit cette fois à nouveau d'un non croyant qui parle en l'occurrence Haman, Le Nom de l'Eternel est à de nouveau l'envers, dans le sens de la flèche de droite à gauche.

→	<p>וְכָל־זֶה אֵינְנוּ שׁוֹה לִי בְּכָל</p> <p>-békhal li(Y) shovèH éinènnoU(V) zèH - Vékhal</p>
Esther 5 : 13	<p>עַתָּה אֲשֶׁר אָנִי רֹאֶה אֶת־מַרְדֵּכָי</p> <p>Mardékhāi - èt ro-è ani ashèr 'én</p>
	<p>הַיְהוּדִי יוֹשֵׁב בְּשַׁעַר הַמֶּלֶךְ :</p> <p>hammèlèkh béscha-'ar yoshév hayéhoudi</p>
	<p>Mais tout cela n'est d'aucun prix pour moi aussi longtemps que je verrai Mardochée, le Juif, assis à la porte du roi.</p>

Dans le quatrième passage **d'Esther 7:5**, le roi Assuérus se met du bon côté, avec la reine Esther : le Nom de l'Eternel est à l'endroit, dans le sens de la flèche de droite à gauche. C'est étonnant de remarquer le sens de l'écriture occidentale et ce qu'il faut en penser par rapport au cœur de Dieu...

<p>Esther 7 : 5</p> <p>←</p>	<p>וַיֹּאמֶר הַמֶּלֶךְ אֶחָשֵׁרוֹשׁ וַיֹּאמֶר</p> <p>vayomèr Ahashvérosh hammèlèkh Vayomèr</p> <p>לְאַסְתֵּר הַמַּלְכָּה</p> <p>hammalka lé-Esthér</p> <p>מִי הוּא זֶה וְאֵי-זֶה הוּא</p> <p>mi(Y) hou zèH Vé-éï Hou</p> <p>אֲשֶׁר-מָלְאוּ לְבוֹ לַעֲשׂוֹת כֵּן:</p> <p>kén la-'asot libbo méla-o - ashèr</p> <p>Le roi Assuérus prit la parole et dit à la reine Esther : Qui est-il et où est-il celui qui se propse d'agir ainsi ?</p>
------------------------------	--

Et enfin, ce cinquième et dernier exemple **d'Esther 7:7**, identique au précédent, révèle ce que Dieu veut nous faire comprendre au travers de la langue hébraïque.

Esther 7 : 7

וְהַמֶּלֶךְ קָם בַּחֲמָתוֹ מִמִּשְׁתֵּה

mimmishté baḥamato qam Véhammèlèkh

הָיִין אֶל-גִּנַּת הַבַּיִתָּן וְהָמֵן עָמַד

amad véHaman' habitan' ginnat - èl hayiyim

לְבַקֵּשׁ עַל-נַפְשׁוֹ מֵאַסְתֵּר

mé-Esther nafsho - 'al lévaqqésh

הַמֶּלֶכָּה כִּי רָאָה

ra-a ki hammalka

כִּי-כָלְתָה אֵלָיו הָרָעָה

hara-'a(H) élaiV kaltaH ki (Y)

מֵאֵת הַמֶּלֶךְ :

hammèlèkh mé-ét

Et le roi, dans sa colère, se leva et quitta le festin, pour aller dans le jardin du palais. Haman resta pour demander grâce de la vie à la reine Esther, car il voyait bien que sa perte était arrêté dans l'esprit du roi.

AUTRES PARALLELES : ESTHER ET JOSEPH EN EGYPTE

Joseph	Esther
Joseph est vendu aux Egyptiens et arrive dans ce pays comme esclave.	Esther est une fille de la déportation, descendante de ces Juifs arrivés à Babylone comme prisonniers de guerre.
Joseph devient vizir de Pharaon.	Esther devient reine des Perses.
Joseph vit comme un Egyptien (il possède notamment un bol de divination, accessoire rigoureusement interdit par la Loi, mais usuel pour un personnage de cette importance au sein de l'administration égyptienne).	Esther vit comme une Perse. Elle organise des banquets et tient son rang à la cour sans se préoccuper d'interdits alimentaires.
Joseph sauve l'Egypte de la famine, et il accroît la richesse du Pharaon qui le protège.	Esther sauve le roi des Perses des agissements douteux du ministre Haman.
Joseph sauve ses frères juifs en leur ouvrant les portes de l'Egypte pour les accueillir lors de la famine.	Esther sauve ses frères juifs en déjouant le complot d'Haman qui visait à leur extermination.

Les sites Internet

<http://judaisme.sdv.fr/traditio/pourim/esther.htm> et <http://www.jafi.org.il/education/french/fetes/pourim/livre/artic1/art2.html> nous donnent ces informations

ESTHER ET JOSEPH

Il existe donc une contradiction apparente entre les deux faces de la reine : Esther la mystérieuse séductrice, et la Hadassah la prophétesse d'Israël. Pour tenter de concilier ces deux aspects, nous aurons recours à une autre analogie : celle d'Esther et de Joseph.

Le Dr Gabriel Cohn, dans son article [*Iyounim beMeguilath Esther*](#) (dont on peut trouver le texte intégral sur le site du Centre Pédagogique de l'Agence Juive), montre qu'il existe une grande similitude entre l'histoire de Joseph et le Livre d'Esther, aussi bien du point de vue linguistique que de celui du contenu. De nombreuses expressions et suites de mots, qui n'apparaissent pratiquement pas dans d'autres livres de la Bible, reviennent dans ces deux textes. De plus, la biographie de Joseph, d'une part, et celle d'Esther et Mardochée, d'autre part, sont étonnamment semblables.

SIMILITUDE LINGUISTIQUE : LE PARALLELISME LINGUISTIQUE

Le parallélisme linguistique entre les deux récits est évident, et il semble qu'il a pour but de mettre en valeur l'idée centrale qui les unifie : Dieu protège son peuple Israël, et vient à son secours, même lorsque celui-ci se trouve en exil, loin de Canaan.

Les exemples sont nombreux, nous n'en citerons que quelques-uns :

- L'évocation de la **beauté** :
"Or, Joseph était beau de taille et beau de visage" (*Gen. 39:6*)
"cette jeune fille était belle de taille et belle de visage" (*Est. 2:7*)
- L'évocation de l'**amour** :
"Or, Israël aimait Joseph plus que ses autres enfants" (*Gen. 37:3*)
"Le roi aima Esther plus que toutes les autres femmes" (*Est. 2:17*)
- Le **choix** de la nouvelle reine :
"Que Pharaon ordonne d'établir des commissaires dans le pays (...) Qu'on amasse toute la nourriture de ces années

fertiles (...) Ce discours plut à Pharaon..." (*Gen. 41:34-37*)
 "Que le roi institue des fonctionnaires dans toutes les provinces de son royaume, chargés de rassembler toutes les jeunes filles vierges, d'une belle apparence (...) Ce discours plut au roi..." (*Est. 2: 3-4*)

- **Leur grandeur est identique**, car il est écrit : "Et Pharaon ôta son anneau de sa main et le passa à celle de Joseph ; il le fit habiller de byssus (...) Il le fit monter sur son second char, on cria devant lui "Avrekh !" (à genoux !)" (*Gn 41:43*) ; et ici il est écrit :
- "Le roi ôta son anneau qu'il avait fait enlever à Aman et le remit à Mardochée" (*Est 8:2*). "Il le fit monter sur un cheval (...) en s'écriant devant lui : "voilà ce qui se fait pour l'homme que le roi veut honorer !" (*Est 6:12*).

Analogie du contenu :

- Les deux récits se déroulent dans des pays étrangers : l'Égypte et la Perse.
- Dans les deux cas, des individus juifs accèdent à des postes-clés dans le royaume : Joseph et Esther.
- Cette montée au pouvoir se fait au début à leur corps défendant : Joseph est vendu aux Égyptiens, et Esther est emmenée de force au palais royal.
- Tous deux changent de nom lorsqu'ils accèdent au pouvoir.
- Lorsqu'ils parviennent au sommet, tous deux aident le peuple d'Israël et le sauvent de l'anéantissement par la famine (Joseph) / de l'extermination (Esther).
- Dans les deux récits, l'accession au pouvoir du Juif à la cour du roi se déroule d'une façon pratiquement parallèle : chacun d'eux éveille l'attention des personnages de la cour, d'abord par sa beauté, et par la suite, par sa sagesse (Joseph interprète les rêves, Esther élabore un plan astucieux pour convaincre le roi).
- On parle de malheurs et de désolation (celle de Jacob et celle de Mardochée et du peuple juif), et il se trouve que la position du Juif qui a été élevé au pouvoir, ne lui a été donnée que pour qu'il vienne au secours de ses frères en danger. Joseph comme Esther, s'abstiennent de révéler leur véritable identité jusqu'à ce qu'ils y soient obligés par les circonstances.

- La colère contre les ministres et leur pendaison à un arbre jouent un rôle important dans les deux histoires (le panetier, les gardes du seuil, Aman et ses fils)
- Dans les deux récits survient un tournant déterminant après un banquet où règne une grande tension dramatique (Esther - le roi -Haman ; Joseph - les Egyptiens - les frères), alors que les invités ne savent pas d'avance ce qui se passe, et que l'hôte (Joseph, Esther) prépare la révélation qui sera faite pendant le banquet.
- Lorsqu'ils parviennent au sommet, tous deux **aident le peuple d'Israël** et le sauvent de l'anéantissement par la famine (Joseph) / de l'extermination (Esther).
- Mais **les souverains étrangers bénéficient eux aussi** de l'aide de Joseph et de Mardochée, et sont sauvés par eux de la famine / de l'assassinat.
- Grâce à cela, **la puissance du Juif sous la domination étrangère se consolide**, et il devient vice-roi (Joseph - Mardochée).
- Dans les deux récits, l'accession au pouvoir du Juif à la cour du roi se déroule d'une façon pratiquement parallèle : **chacun d'eux éveille l'attention des personnages de la cour, d'abord par sa beauté, et par la suite, par sa sagesse** (Joseph interprète les rêves, Esther élabore un plan astucieux pour convaincre le roi).
- On parle de **malheurs et de désolation** (celle de Jacob et celle de Mardochée et du peuple juif), et il se trouve que **la position du Juif qui a été élevé au pouvoir, ne lui a été donnée que pour qu'il vienne au secours de ses frères en danger**. Joseph comme Esther, s'abstiennent de révéler leur véritable identité jusqu'à ce qu'ils y soient obligés par les circonstances.
- Dans les deux récits **une bonne action est oubliée pendant un certain temps** : l'interprétation des rêves des ministres par Joseph, le sauvetage d'Assuérus menacé d'assassinat, par Mardochée.
- Mais c'est par **le sommeil** (rêves de Pharaon) ou par **l'insomnie** (Assuérus) que les bonnes actions sont rappelées.
- Dans les deux cas, **des personnages officiels sont démis de leur fonction** : l'échanson et le panetier de Pharaon, et les deux gardes d'Assuérus.

- **La colère contre les ministres et leur pendaison à un arbre** jouent un rôle important dans les deux histoires (le panetier, les gardes du seuil, Aman et ses fils)
- Dans les deux récits survient **un tournant déterminant après un banquet** où règne une grande tension dramatique (Esther - le roi -Aman ; Joseph - les Egyptiens - les frères), alors que les invités ne savent pas d'avance ce qui se passe, et que l'hôte (Joseph, Esther) prépare la révélation qui sera faite pendant le banquet.

Joseph lui aussi est un prince parmi les nations, qui ne se contentera pas d'assurer le salut du peuple juif, mais règnera sur l'Égypte tout entière. Comme Esther, il est perçu très différemment par les gens de son peuple et ceux du peuple qu'il gouverne.

ESTHER COMME IMAGE DU MESSIE : (SOURCE TALMUDIQUE)

En tant que manifestation du *ben Joseph*, la tâche Esther consiste seulement à préparer la venue du *ben David*. Elle reçoit "jusqu'à la moitié du royaume" (*Est 5 :3*). Traité *Megilla* (16b) : elle ne reçoit pas la partie du royaume qui pourrait menacer la stabilité de ce même royaume ; autrement dit, elle ne peut pas reconstruire le Temple.

La mission d'Esther lui est imposée : "car si tu persistes à garder le silence à l'heure où nous sommes, la délivrance et le salut surgiront pour les Juifs d'autre part, tandis que toi et la maison de ton père vous périrez. Et qui sait si ce n'est pas pour une conjoncture pareille que tu es parvenue à la royauté ?" (*Est 4:14*). Autrement dit, les Juifs seront sauvés dans tous les cas, mais le fait qu'ils soient précisément sauvés par Esther revêt une importance particulière. Peut-être est-ce la condition nécessaire pour la reconstruction du Temple (qui est "la maison de ton Père" : d'après le Midrash, Esther engendrera Darius qui permettra aux Juifs de le reconstruire.

Alors que le Messie *ben David* est issu de **Ruth**, une femme non-juive qui rejoint le peuple juif, le Messie *ben Joseph* s'incarne ici dans une femme juive qui rejoint les non-juifs et combat parmi eux pour les Juifs. Mais l'existence d'Esther est une condition nécessaire pour l'arrivée future du Messie *ben David*

Hadassa réussit à empêcher l'extermination du peuple juif, et le mène au point où il termine son rôle dans l'exil et où il est prêt à revenir dans son pays et à reconstruire le Temple. L'exil est terminé car il a vaincu dans tous les domaines : "Cependant Mardochée sortit de chez le roi en costume royal, bleu d'azur, avec une grande couronne d'or et un manteau de byssus et de pourpre, et la ville de Suse fut dans la jubilation et dans la joie. Pour les Juifs, ce n'étaient que joie rayonnante, contentement, allégresse et marques d'honneurs. Dans chaque province, dans chaque ville, partout où parvinrent l'ordre du roi et son édit, il y avait pour les Juifs joie et allégresse, festins et jour de fête.» (*Est 8 :15-17*).

Les vêtements de Mardochée rappellent ceux d'Aaron et les ornements du Temple. La situation des Juifs en exil ne peut pas être meilleure, et c'est pourquoi l'histoire doit prendre fin (par une assimilation générale), ou alors recommencer (par le retour à Sion).

L'importance d'Esther émane de l'importance de la Meguilla "Du point de vue rituel, le livre d'Esther est le seul texte lu à la synagogue selon les mêmes lois que le Pentateuque : sur parchemin et avec les bénédictions antérieures et postérieures" (A. Abécassis, *la pensée juive t.3*, p. 321).

D'après le Midrash, à la fin des temps, toutes les fêtes juives seront abolies en dehors de Pourim et de Yom Hakipourim, qui est un jour "*Ke-Pourim*" (comme Pourim) : Pourim est le jour du repentir pour l'humanité tout entière.

Il est écrit : "Un grand nombre parmi les gens du pays se firent juifs, tant la crainte des Juifs s'était emparée d'eux" (*Est 8 :17*).

Ce qu'on peut rapprocher de la vision de Zacharie : "Et quiconque aura survécu, parmi tous les peuples qui seront venus contre Jérusalem, devra s'y rendre chaque année pour se prosterner devant le Roi, l'Eternel-Cebaoth, et pour célébrer la fête des tentes" (Zac. 14 :16).

Jugements accomplis de nos jours en rapport avec la fête de Pourim

par [JEAN T](#) le 8 MARS 2012 · extraits de Blogdei

Ndlr: Ces jugements nous concernent indirectement et montrent la grande fiabilité de la Parole divine. Mais ils concernent au premier chef nos futurs frères juifs pour lesquels une version a été publiée hier, jour du Jeûne d'Esther

ACCOMPLISSEMENTS DE JUGEMENTS DEMANDÉS PAR ESTHER :

I)- Suite au procès de Nuremberg le 16 oct 1946 /21 Tichri 5707, 10 nazis furent pendus. Ceci accomplissait une demande faite du temps de la Reine Esther (chap 9: 7-9). En effet, elle avait demandé au roi de Perse Assuérus/Xerxès, de pendre une seconde fois les 10 fils d'Haman (pendu avant le même jour, un 13 Adar)... pourtant ils avaient déjà été pendus avant cette seconde demande faite le 14 Adar (Esther 9: 12-14 -voir aussi Livre caché) !

- Justement ce 16 octobre /21 tichri vers 2h30 du matin, l'un des 10 nazis, Streicher, avait crié avant sa pendaison « Pourim 1946□ ! Le 21 Tichri, 7ème jours de la fête des Tabernacles, était le jour exécutoire du jugement final, figurant le « Jugement dernier ». Or le « Pourim » cité tombait le 17 mars 1946 /14 Adar(II) 5706. Le jour du « Jeune d'Esther » qui aurait dû tomber le samedi 16 mars /13 Adar(II) 5706, était décalé au jeudi 14 mars /11 Adar(II) car il ne peut jamais être un samedi, jour de sabbat. Entre ce « Jeûne » le 14 et Pourim le 17 mars il y avait donc 3 jours d'écart au lieu d'un cette année-là. Par ailleurs c'était une année de 13 mois lunaires avec 2 mois d'Adar (I et II) pour réajuster les mois lunaires et solaires dans le calendrier hébraïque.

II)- Même cas de figure lors de l'attaque de la Lybie de Kadhafi : le jour du « Jeune d'Esther », jeudi 17 mars 2011 /11 Adar(II), est celui

où la décision d'intervenir en Lybie fût prise à l'ONU (résolution 1973). L'attaque a commencé 3 jours après, la nuit du 19 au 20 mars 2011 /14 Adar(II) jour de « Pourim ». De plus le décalage 14-17 mars 1946 et 17-20 mars 2011 est aussi de 3 jours.

- La mort de Khadafi le 20 octobre 2011 /22 Tichri 5772 est décalée de 4 jours par rapport à celles des 10 Nazis le 16 octobre 1946 /21 Tichri 5706 , mais de 1 jour seulement dans le calendrier hébraïque, un 22 Tichri au lieu d'un 21. Après le jour « exécutoire des jugements » du 21 Tichri, vient le « grand jour de fête » qui marque un nouveau commencement couronnant la fête des Tabernacles, le 22 Tichri. C'est aussi le jour de la fin de Kadhafi, rien d'ennemi ou d'ancien ne peut participer à ce nouveau départ...

III)- Dans la même série de Jugements, mais 8 ans avant en 2003, le « Jeûne d'Esther » tombait le lundi 17 mars 2003 /13 Adar(II) 5763 , Pourim le 18 mars /14 Adar(II). Or un ultimatum de 48h fût signifié à l'Irak de Saddam Hussein le lundi 17 mars /13 Adar(II) ! L'attaque débuta effectivement le 3ème jour après le « Jeûne », la nuit du 19 au 20 mars 2003 /16 Adar(II) 5763 vers 2h 45 GMT... et dura 8 ans et 9 mois jusqu'au retrait des derniers combattants américains le 18 décembre 2011 /22 Kislev 5772 !

- Saddam Hussein avait été capturé plus de 8 ans avant, près de 9 mois après les premiers bombardements, la nuit du 13 au 14 déc 2003 /19 Kislev 5764. Il a été pendu après 3 ans d'un long procès, le 30 déc 2006 /9 Tevet 5767. C'était la veille d'un « Jeûne du 10ème mois » (Tevet), commémoré tous les 10 Tevet. – Ce Jeûne commémore un malheur : le début du siège de Jérusalem par Nébucadnetsar le 28 décembre -589 /10 Tevet 3172. Siège achevé le 29 juillet -586 /9 Av 3174 par la prise du 1er Temple et l'arrêt du Sacrifice. ... Or il est notoire que Saddam Hussein se targait d'incarner Nebucadnetsar roi de Babylone (aujourd'hui Hillel en Irak)... inversement ce fût lui, son pays et sa capitale qui furent assiégés et pris !

- Notons aussi que cette « guerre-châtiment » contre lui est la reprise d'une première : « Tempête du désert » débutée le 17 janvier 1991, mais arrêtée au bout de 42 jours, le 28 février /14 Adar 5751 (Pourim 1991 !), aux portes de Bagdad. Douze ans s'écoulèrent dans le calendrier hébraïque, jusqu'à... Pourim 2003 (18 mars /14 Adar(II)

5763) et... 2 jours après ce Pourim elle « reprenait » le 20 mars /16 Adar(II) !

REMARQUES COMPLÉMENTAIRES :

1- Les « Jeûne d'Esther » évoqués sont tous intervenus 3 jours avant, soit Pourim (1946), soit les attaques aériennes (2003), soit Pourim ET les attaques aériennes (2011) ! A mettre en rapport avec le fait que le « Jeûne d'Esther », commémoré les 13 Adar (I ou II), avait duré en réalité 3 jours (Esther 4:16; 5:1) ? En effet, Esther avait organisé un festin et fait sa demande le 4ème jour (13 Adar) après son début de Jeûne, démasquant alors Haman. La sentence a été exécutée immédiatement ce 13 Adar. Ni la journée supplémentaire, ni les 3 jours de jeûne ne sont comptés. Juste le 13 demeure à titre de appel au jeûne.

Il ne faut pas oublier que le calendrier hébraïque a été « consacré » par les sacrificateurs et donc « sanctifié » par Dieu : les dates des fêtes ou événements sont sous la souveraineté de Dieu !

- Les exemples étudiés montrent clairement que la demande qu'Esther avait faite au « Roi » (Esther 9: 12-14) est toujours exécutoire envers ceux qui veulent détruire les juifs ou plus encore Israël ! La parole « irrévocable » du roi des Perses (ombre de celle du vrai Roi des Rois) est un Jugement divin qui court toujours !

- Deux petits + au passage : JC est ressuscité le 3ème jour vers 3790 ou 93... Esther est sortie du Jeûne le 3ème jour : tout un symbole ! Par ailleurs la seconde demande d'Esther contre les 10 fils d'Haman est intervenue le jour de Pourim, le 5ème jour donc. Souvenons nous pour Dieu « un jour est comme mille ans » (Ps 90: 4 et 2 Pie 3: 8)... les jugements prononcés ont été exécutés dans les années près de 2000 ans ap. JC, donc dans le millénaire commençant par 5 du calendrier hébraïque. Effectivement, des Jugements correspondant à la seconde demande d'Esther sont intervenus, comme nous avons vu en 5706 /7, en 5763 /67 et en 5771 /72 (soit 1946, 2003 à 6 et 2011). Dès lors on peut se demander quel sera le prochain ? Il y en a un évident, en Iran... mais ce n'est pas le seul ! Faudra-t-il attendre une année de 13 mois comme dans les cas étudiés ? Les prochaines seront 2014 et

2016... Il peut, bien sûr, y avoir d'autres Jugements entre temps ne respectant pas ce schéma (§ Autres types de Jugements). Ils sont nombreux depuis Hitler en 1945 !

2- Observations à propos des 17 mars qui ressortent avec insistance dans tous les cas soit pour Pourim, soit pour le Jeûne. Peut-être est-il judicieux de chercher une date autour de celle-ci pour préciser l'année du Jeûne d'Esther ? Premier indice effectivement : le lundi 17 mars - 473 /13 Adar³²⁸⁷ conviendrait ! Second indice, cette année ressort aussi grâce à Esther 3: 7 « Au premier mois... Nissan, la douzième année du roi Assuérus... le sort tomba sur le douzième mois (suivant)... Adar ». Autrement dit 12+1= 13 ans. Sachant par l'Histoire que le pouvoir lui est échu en -486, la soustraction de 13 ans confirme l'année -473. Troisième indice concordant : Haman fit tirer le sort « pour chaque jour de l'année » à partir du premier mois, Nissan, tous les jours ont été passés en revue. Logiquement ce genre d'acte se faisait depuis le début de l'année, de Nissan donc. Il se trouve que l'année d'avant -474, la même date le 17 mars tombait le... 2 Nissan 3286 ! A l'époque la détermination du début d'un mois dépendait de l'observation oculaire de la Nouvelle Lune. Ainsi le « tirage au sort d'Haman » aurait pu être commencé le dimanche 17 mars -474 /2 Nissan tout autant que le samedi 16 mars -474 /1 Nissan 3286.

Ces indices convergents donnent une forte présomption pour que la pendaison d'Haman et ses 10 fils ait eu lieu le lundi 17 mars -473 /13 Adar 3287 (13 Adar commémoré par le « Jeûne d'Esther » depuis).

- La seconde demande d'Esther concernant de nouveau les fils d'Haman tombait le jour de Pourim, 18 mars -473... Comme on l'a vu Streicher, pendu le samedi 16 octobre 1946 /21 Tichri, a rappelé devant la corde « Pourim 1946□ ! Son exécution avec les autres Nazis intervenait par conséquent 7 mois plus tard, le 21 Tichri jour « d'exécution des jugements » ! On peut constater qu'il y a le même écart de 7 mois pour Kadhafi entre la nuit du 19/20 mars 2011 (Pourim) au 20 octobre /22 Tichri à un jour près ! Des jugements différés qui s'accomplissent à la fin de la fête des Tabernacles... préfiguration du Jugement final !

AUTRES TYPES DE JUGEMENTS :



- Anouar el Sadate avait attaqué Israël le samedi 6 octobre 1973 /10 Tichri 5734 (7 millésimes après la « guerre des 6 jours » et la prise mont du Temple), jour sacré du Kippour (Grand Pardon) tombant de

plus un sabbat, jour doublement solennel pour les juifs ! C'est une faute très grave d'attaquer Israël un tel jour chargé de sens... Saddate est mort 8 ans plus tard, le 6 octobre 1981 /8 Tichri 5742, justement lors de la commémoration de cette attaque devenue fête nationale en Egypte ! Cette guerre avait de plus inclus la fête des Tabernacles puisqu'elle s'était terminée le 24 octobre 1973 /28 Tichri 5734.

L'un des points communs de ce Jugement avec ceux vus précédemment, outre qu'il s'agissait d'années de 13 mois lunaires, est qu'il s'accomplit en Automne (aussi morts naturelles, comme Nasser 28 sept 1970, Arafat 11 nov 2004) et plus spécialement au mois de Tichri.

Nous pouvons vraiment faire confiance à notre Dieu car il veille à l'accomplissement de Sa Parole ! Gloire à Lui qui s'est donné pour sauver tous les hommes de ses Jugements !

Pourim : Temps de Jugements, fins brutales d'ennemis d'Israël

 mars 7th, 2012  Aschkel



Cette recherche a été réalisée sur la base de l'Ouvrage du Calendrier Hébraïque de Roger Stioui, pour nous le meilleur spécialiste dans ce domaine.

Franchement je n'aimerais pas être à la place des ennemis d'Israël

Lire aussi Etude sur le Calendrier Hébraïque [ICI](#)

Lire aussi de Jean

[Temps et évènements parallèles pour le peuple juif](#)

Par Jean Thirion

Premiers types de jugements :

I)- Suite au procès de Nuremberg le 16 oct 1946 /21 Tichri 5707, 10 nazis furent pendus.

Ceci accomplissait une demande faite du temps de la Reine Esther (chap 9: 7-9).

En effet, elle avait demandé au roi de Perse Assuérus/Xerxès, de pendre une seconde fois les 10 fils d'Haman (pendu avant le même jour, un 13 Adar)... pourtant ils avaient déjà été pendus avant cette seconde demande faite le 14 Adar (Esther 9: 12-14 -) !

- Justement ce 16 octobre /21 tichri vers 2h30 du matin, l'un des 10 nazis, Streicher, avait crié avant sa pendaison « Pourim 1946 »!

Le 21 Tichri, 7ème jour de la fête des Tabernacles, était le jour exécutoire du jugement final, figurant le « Jugement dernier ». Or le « Pourim » cité tombait le 17 mars 1946 /14 Adar(II) 5706.

Le jour du « Jeune d'Esther » qui aurait dû tomber le samedi 16 mars /13 Adar(II) 5706, était décalé au jeudi 14 mars /11 Adar(II) car il ne peut jamais être un samedi, jour de shabbat.

Entre ce « Jeûne » le 14 et Pourim le 17 mars il y avait donc 3 jours d'écart au lieu d'un cette année-là.

Par ailleurs c'était une année de 13 mois lunaires avec 2 mois d'Adar (I et II) pour réajuster les mois lunaires et solaires dans le calendrier hébraïque.

II)- Même cas de figure lors de l'attaque de la Lybie de Kadhafi : le jour du « Jeune d'Esther », jeudi 17 mars 2011 /11 Adar(II), la décision d'intervenir en Lybie fût prise à l'ONU (résolution).

L'attaque a commencé 3 jours après, la nuit du 19 au 20 mars 2011 /14 Adar(II) jour de « Pourim ». Il y a 65 ans d'écart entre Pourim 1946 et Pourim 2011 ! De plus le décalage 14-17 mars 1946 et 17-20 mars 2011 est aussi de 3 jours.

- La mort de Khadafi le 20 octobre 2011 /22 Tichri 5772 est décalée de 4 jours par rapport à celles des 10 Nazis le 16 octobre 1946 /21 Tichri 5706, mais de 1 jour seulement dans le calendrier hébraïque, un 22 Tichri au lieu d'un 21.

Après le jour exécutoire des jugements du 21 Tichri, vient le « grand jour de fête » qui marque un nouveau commencement couronnant la fête des Tabernacles (Souccot), le 22 Tichri.

C'est aussi le jour de la fin de Kadhafi, rien d'ennemi ou d'ancien ne peut participer à ce nouveau départ...

III)- Dans la même série de Jugements, mais 8 ans avant en 2003, le « Jeûne d'Esther » tombait le lundi 17 mars 2003 /13 Adar(II) 5763, Pourim le 18 mars /14 Adar(II).

Or un ultimatum de 48h fût signifié à l'Irak de Saddam Hussein le lundi 17 mars /13 Adar(II) !

L'attaque débuta effectivement le 3ème jour après le « Jeûne », la nuit du 19 au 20 mars 2003 /16 Adar(II) 5763 vers 2h 45 GMT... et dura 8 ans et 9 mois jusqu'au retrait des derniers combattants américains le 18 décembre 2011 /22 Kislev 5772 !

- Saddam Hussein avait été capturé plus de 8 ans avant, près de 9 mois après les premiers bombardements, la nuit du 13 au 14 déc 2003 /19 Kislev 5764.

Il a été pendu après 3 ans d'un long procès, le 30 déc 2006 /9 Tevet 5767.

C'était la veille d'un « Jeûne du 10ème mois »(Tevet), commémoré tous les 10 Tevet. -

Ce Jeûne commémore un malheur : le début du siège de Jérusalem par Nabuchodonosor le 28 décembre -589 /10 Tevet 3172.

Siège achevé le 29 juillet -586 /9 Av 3174 par la prise du 1er Temple et l'arrêt du Sacrifice (le Sacrifice du 2d Temple a aussi été stoppé un 9 Av, le 4 août 70 /9 Av 3830).

... Or il est notoire que Saddam Hussein se targait d'incarner Nabuchodonosor roi de Babylone (Hillel en Irak)... seulement, inversement dans son cas, ce fût lui, son pays et sa capitale qui furent assiégés et pris !

- Notons aussi que cette « guerre-châtiment » contre lui est la reprise d'une première : « Tempête du désert » débutée le 17 janvier 1991, mais arrêtée au bout de 42 jours, le 28 février /14 Adar 5751 (Pourim 1991 !), aux portes de Bagdad.

Douze ans s'écoulèrent dans le calendrier hébraïque, jusqu'à... Pourim 2003 (18 mars /14 Adar(II) 5763) et... 2 jours après ce Pourim elle « reprenait » le 20 mars /16 Adar(II) !

Remarques complémentaires

1- Les « Jeûne d'Esther » évoqués sont tous intervenus 3 jours avant, soit Pourim (1946), soit les attaques aériennes (2003), soit Pourim ET les attaques aériennes (2011) !

A mettre en rapport avec le fait que le « Jeûne d'Esther », commémoré les 13 Adar (I ou II), avait duré en réalité 3 jours (Esther 4:16; 5:1).

Esther ayant organisé un festin et fait sa demande le 4ème (13 Adar) c'est ce dernier que la sentence a été exécutée.

Ni la journée supplémentaire ni les 3 jours de jeûne ne sont comptés. Il ne faut pas oublier que le calendrier hébraïque a été « consacré » par les sacrificateurs et donc « sanctifié » par D' : les dates des fêtes ou événements sont sous la souveraineté de D' !

- Les exemples étudiés montrent clairement que la demande qu'Esther faite au « Roi » (Esther 9: 12-14) est toujours exécutoire : ceux qui veulent détruire les juifs ou plus encore Israël !

La parole « irrévocable » du roi des Perses (figurant celle du vrai Roi des Rois) est un Jugement divin qui court toujours !

- Un petit plus au passage : La seconde demande d'Esther à nouveau contre les 10 fils d'Haman est intervenue le jour de Pourim, le 5ème jour donc.

Souvenons nous pour D' « un jour est comme mille ans » (Ps 90: 4)... les jugements prononcés ont été exécutés au 5ème millénaire, respectivement en 5706-7, 5763-7, 5771-2...

Dès lors on peut se demander quel sera le prochain ?

Il y en a un évident, en Iran... mais ce n'est pas le seul !

Faudra-t-il attendre une année de 13 mois comme dans les cas étudiés ?

Les prochaines seront 2014 et 2016... Il peut, bien sûr, y avoir d'autres Jugements entre temps ne respectant pas ce schéma (§ Autres types de Jugements). Ils sont nombreux depuis Hitler en 1945 !

2- Observations à propos des 17 mars qui ressortent avec insistance dans tous les cas soit pour Pourim, soit pour le Jeûne.

Peut-être est-il judicieux de chercher une date autour de celle-ci pour préciser l'année du Jeûne d'Esther ?

Premier indice effectivement : le lundi 17 mars -473 /13 Adar 3287 conviendrait !

Second indice, cette année ressort aussi grâce à Esther 3: 7 « Au premier mois... Nissan, la douzième année du roi Assuérus... le sort tomba sur le douzième mois (suivant)... Adar ». Autrement dit la $12+1=13$ ème année du règne de d'Assuérus/Xerxès 1er.

Sachant par l'Histoire que le pouvoir lui est échu en -486, la soustraction de 13 ans confirme l'année -473.

Troisième indice concordant : Haman fit tirer le sort « pour chaque jour de l'année » à partir du premier mois, Nissan, tous les jours ont été passés en revue.

Logiquement ce genre d'acte se faisait depuis le début de l'année, de Nissan donc.

Il se trouve que l'année d'avant -474, la même date le 17 mars tombait le... 2 Nissan 3286 !

A l'époque la détermination du début d'un mois dépendait de l'observation oculaire de la Nouvelle Lune.

Ainsi le « tirage au sort d'Haman » aurait pu être commencé le dimanche 17 mars -474 /2 Nissan tout autant que le samedi 16 mars -474 /1 Nissan 3286.

Ces indices convergents donnent une forte probabilité qu'Haman et ses 10 fils auraient été pendus le lundi 17 mars -473 /13 Adar 3287 (13 Adar commémoré par le « Jeûne d'Esther » depuis).

- La seconde demande d'Esther concernant de nouveau les fils d'Haman tombait le jour de Pourim, 18 mars -473... Comme on l'a vu Streicher, pendu le samedi 16 octobre 1946 /21 Tichri, a rappelé devant la corde : « Pourim 1946" !

Son execution avec les autres Nazis intervenait par conséquent 7 mois plus tard, le 21 Tichri jour « d'execution des jugements » !

On peut constater qu'il y a le même écart de 7 mois pour Kadhafi entre la nuit du 19/20 mars 2011 (Pourim) au 20 octobre /22 Tichri à un jour près ! Des jugements différés qui s'accomplissent à la fin de la fête des Tabernacles... préfiguration du Jugement final !

Autre type de Jugement :

- Anouar el Sadate avait attaqué Israël le samedi 6 octobre 1973 /10 Tichri 5734 (7 millésimes après la « guerre des 6 jours » et la prise mont du Temple), jour sacré du Kippour (Grand Pardon) tombant de plus un Shabbat, jour doublement solennel pour les juifs !

C'est une faute très grave d'attaquer Israël un tel jour chargé de sens... Saddate est mort 8 ans plus tard, le 6 octobre 1981 /8 Tichri 5742, justement lors de la commémoration de cette attaque devenue fête nationale en Egypte !

Cette guerre avait de plus inclus la fête des Tabernacles (Souccot) puisqu'elle s'était terminée le 24 octobre /28 Tichri.

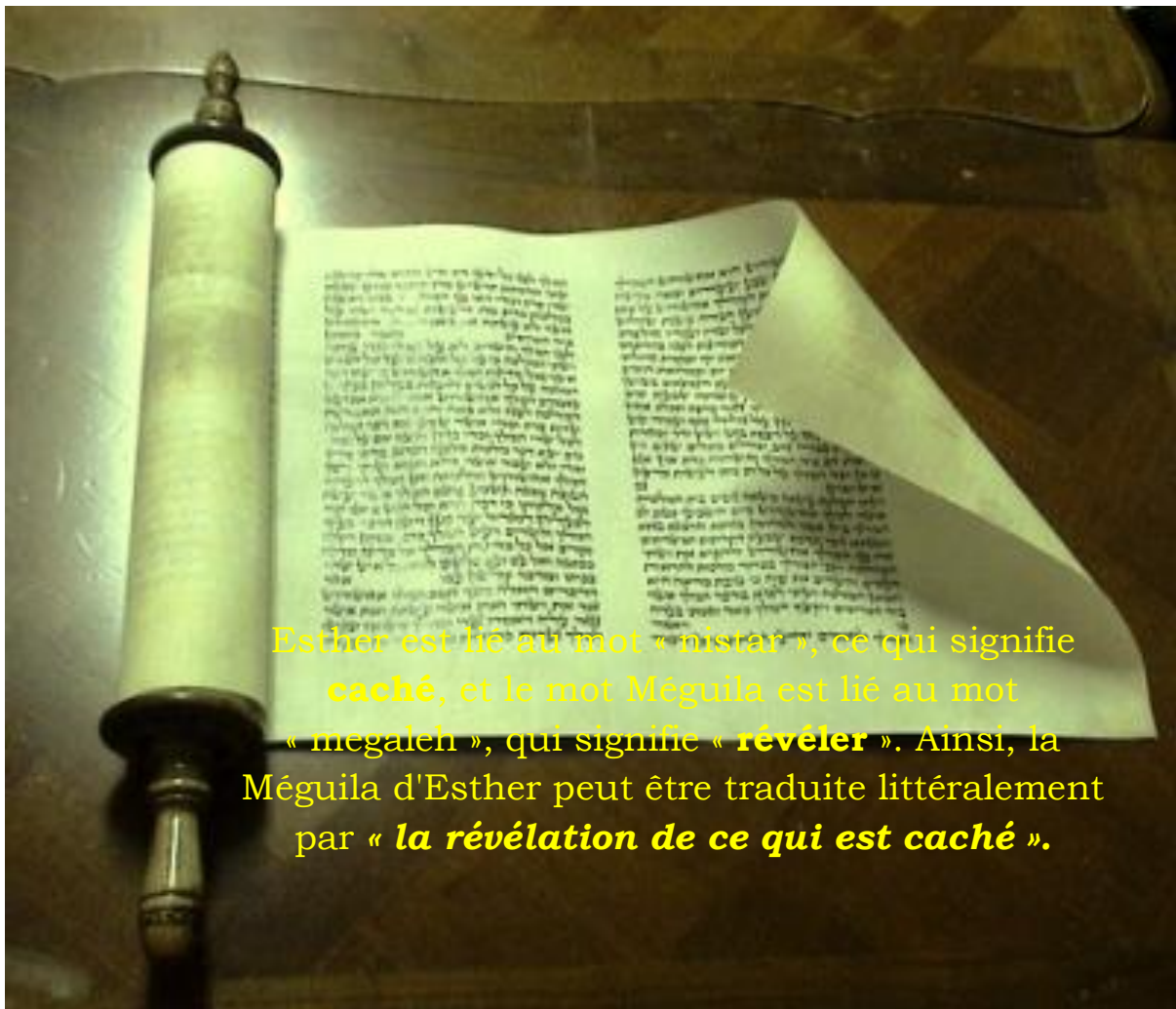
L'un des points communs de ce Jugement avec ceux vus précédemment, outre qu'il s'agissait d'années de 13 mois lunaires, est qu'il s'accomplit en Automne et plus spécialement au mois de Tichri.

Par Jean Thirion pour Israël-flash

A bon entendeur ! Hag Saméah' à tous nos ennemis aussi

Copyright © [Israël Flash](http://www.israel-flash.com) - Reproduction autorisée avec la mention et un lien vers la source

Lire la suite: <http://www.israel-flash.com/2012/03/pourim-temps-de-jugements-fins-brutales-dennemis-disrael/#ixzz1oiAJOiGB>



Esther est lié au mot « nistar », ce qui signifie **caché**, et le mot Méguila est lié au mot « megaleh », qui signifie « **révéler** ». Ainsi, la Méguila d'Esther peut être traduite littéralement par « **la révélation de ce qui est caché** ».